



APPEL D'OFFRE OLYMPIADE

2025-2028

EQUIPEMENTIER

LIGUE HAUTS DE FRANCE JUDO



SOMMAIRE

01 Présentation de la Ligue

02 Description des lots proposés à l'attribution

03 Critères de choix

04 Procédure de l'appel à candidature

01 PRESENTATION DE LA LIGUE

La Ligue Hauts de France de Judo est né en 2017 de la fusion des ligues Nord-Pas-De-Calais et Picardie. La ligue est une association loi 1901.

Nous avons pour objectif de développer et promouvoir le Judo, Kendo et les disciplines associées sur la région Hauts de France. En tant qu'organisme affiliée à la Fédération Française de Judo, nous délivrons les titres régionaux sur nos compétitions. Les athlètes titrés ou sur le podium de ces compétitions participent alors aux compétitions nationales.

Notre territoire est doté de deux Pôles Espoirs : un pôle espoirs à Amiens et un pôle espoirs à Tourcoing. Nous avons également un pôle France situé à Verquin. Les pôles sont le vivier de nos futurs champions âgés de 15 ans à 21 ans.

Notre école de formation est également en pleine essor avec plus de 260 personnes formées sur la dernière olympiade. Nous sommes d'ailleurs certifiés QUALIOPI.



La Ligue en quelques chiffres :

- **50 000** licenciés sur la saison 2023/2024 dont **18005** féminines
- **4 056** ceintures noires sur la saison 2023/2024
- **472** clubs
- **135** Professeurs diplômés formés sur l'Olympiade

Nombres de personnes potentielles à doter sur l'Olympiade

	POLES ESPOIRS	POLE FRANCE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	CT	ADMINISTRATIF	JUDO PROLEAGUE
JUDO GI	400	120	15	10	2	80
TEXTILE	400	120	15	10	5	80

	FORMATEURS	PERSONNES EN FORMATION	JUGES	HAUTS GRADES
JUDO GI	30	240	20	10
TEXTILE	30	240	20	10

02 DESCRIPTION DES LOTS PROPOSES A L'ATTRIBUTION

LOT 1 – Performance / tenue de compétition

LOT 1.1 JUDOGI POUR LES PÔLES – AMIENS VERQUIN TOURCOING

Les tenues de compétition, dit Judogi, devront être fournies en blanc et être conformes à la réglementation établie par la Fédération Internationale de Judo. Ces judogi devront être “aux couleurs des pôles espoirs”, et faire partie d’un pack complet pôle espoirs.

LOT 1.2 : JUDOGI POUR LA JUDO PROLEAGUE

Les tenues de compétition, dit Judogi, devront être fournies en blanc et bleu et être conformes à la réglementation établie par la Fédération Internationale de Judo. Ces judogi devront être “aux couleurs de l’équipe Judo Proleague”, et faire partie d’un pack complet Judo Proleague.

LOT 1.3 : JUDOGI POUR LES EUROPEAN CUPS

Les tenues de compétitions, dit Judogi, devront être fournies en blanc et bleu et être conformes à la réglementation établie par la Fédération Internationale de Judo. Ces judogi devront être “aux couleurs de la ligue”.

LOT 1.4 : JUDOJI POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES CONSEILLERS TECHNIQUES

Une ligne Hauts de France Judo sera réalisée afin de répondre aux besoins de représentation des élus de la ligue : les membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers techniques (CT) et les membres de l'équipe administrative pratiquant le Judo.

LOT 1.5 : ANIMATIONS ET STAGES

Ce lot comprend l'organisation d'au moins deux événements exceptionnels au sein de la ligue Hauts de France (entraînement avec un champion / stage technique avec un expert) pendant la durée du partenariat. Un événement sera réalisé avec un champion Français et un champion étranger.

LOT 1.6 : STANDS

Le partenaire s'engage à ce que les distributeurs de sa marque soient présents sur les compétitions régionales (10 à 15 weekends et 3 à 5 passages de grades) en exclusivité.

LOT 2 – Produit de la Ligue

LOT 2.1 : textile et équipements sportwear

Ce lot comprend les textiles techniques utilisés lors de l'entraînement, ainsi que les accessoires bagageries nécessaires à la pratique et au déplacement. Ces produits seront à destination des sportifs des pôles et de la Judo Proleague ainsi que pour les responsables de ces groupes pour suivre les athlètes.

Il comprend également les produits textiles, accessoires et bagageries destinés à la vie de tous les jours (définis avec les responsables des pôles).

Ce lot inclut des produits textiles pour le Conseil d'Administration, les techniciens, les salariés.

LOT 3 – PARTICIPATION FINANCIERE ET AVANTAGES

LOT3.1 : Participation financière

Cette participation financière est obligatoire dans la collaboration entre l'équipementier et la Ligue.

Cette participation financière pourra aussi comprendre certaines dotations pour les lots 1 et/ou 2, ainsi que des échanges de marchandises. De plus, une remise sera accordée sur tous les achats de la Ligue auprès des revendeurs partenaires.

LOT 3.2 : AVANTAGES

Ce lot s'accompagne de l'inscription sur la plateforme MAPETITESPONSO pour les revendeurs partenaires. Il est comme la participation financière un critère obligatoire de la collaboration entre les revendeurs et la Ligue. Sur cette plateforme les partenaires feront une remise de 10% en synchronisation bancaire pour les achats fait en faveur des clubs de Judo de la Ligue Hauts de France de Judo.

LES CANDIDATS SONT INVITES A REpondre A UN OU PLUSIEURS DE CES TROIS LOTS CITES CI-DESSUS AINSI QU'AU TROISIEME DE MANIERE OBLIGATOIRE.

CLAUSES

CLAUSE DE NON-CONCURRENCE SUR LES EVENEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La ligue est susceptible durant l'Olympiade de recevoir des évènements d'envergure nationale voir internationale. De ce fait, tout partenaire concurrent à ceux du national ou international, ne pourra obtenir de visibilité sur ces évènements.

03 CRITERES DE CHOIX

La ligue Hauts de France organise son appel à concurrence selon une procédure ouverte transparente et non discriminatoire dans le respect des règles de concurrence. Nous analyserons et classerons les offres des équipementiers sur la base des critères définis dans la présente consultation. Le choix du partenaire ne sera pas exclusivement effectué sur la base de sa réponse relative à sa participation financière en numéraire, même si celle-ci est de première importance.

Une attention toute particulière sera portée aux critères généraux suivant :

- Qualité du produit
- Valeur technique
- Caractéristiques esthétiques et fonctionnelles
- Performance en matière de protection de l'environnement
- Caractère innovant
- Service Après-Vente
- Suivi des dossiers
- Délais de livraison
- Délais de facturation

Elle portera également une attention particulière aux critères suivants :

- Montant et de l'apport en numéraire et modalité de versements des sommes
- Echanges de marchandises ou de dotation
- Prix d'achat des marchandises
- Conformité à la réglementation des Judogi de compétition

04 PROCEDURE DE L'APPEL A CANDIDATURE

CALENDRIER DE LA PROCEDURE ET ENVOI DES OFFRES

Lundi 21 Octobre : envoi de la consultation et publication de celle-ci sur le site internet et réseaux sociaux

Vendredi 23 Novembre : date limite de remise des offres avant 12H00. Nous recevrons les appels d'offres par courrier électronique à l'adresse emma.chapuis@ffjudo.com. Dès réception de l'offre, un accusé de réception vous sera envoyé.

Vendredi 6 Décembre : Après avoir étudié les différents dossiers, la ligue informera les candidats de son choix final (ou déclarera la consultation infructueuse), par tout moyen écrit aux coordonnées communiquées par les candidats.

La décision sera prise par le Conseil d'Administration de la Ligue

DIALOGUE

La ligue pourra contacter les candidats ayant déposé une offre afin de se voir préciser certains éléments.